PRENDRE MA PLACE EN TANT QU'AGRICULTRICE

Pour toutes les femmes qui subissent des discriminations, des violences liées à leur genre, cette formation propose de soutenir l'accès à sa puissance et à prendre sa place en tant qu'agricultrice. En partant de ses difficultés, cette formation offre la possibilité de les dépasser, les faire évoluer, en se connectant à ses émotions, à ses besoins et aussi à ses limites, en particulier dans les situations de discrimination. Elle permet de prendre conscience de situations insatisfaisantes et de les rendre pleinement satisfaisantes.

« Euh... il est où le patron ?! »

« Vous demanderez à votre compagnon de le faire! »

- « J'ose pas lui dire non...»
 - « Marre d'être toujours agressé.e! »
- « J'ai peur de déranger. »
- « C'est trop dur pour une femme ça! »

COMPÉTENCES CIBLES

- Identifier ses difficultés en tant que professionnelle
- Sentir ses limites en les testant de façon expérientielle et dans un cadre sécurisé afin de poser son consentement et son stop
- Construire une relation professionnelle ajustée à mes besoins
- Prendre conscience de situations insatisfaisantes et les transformer en satisfaisantes

ATCC Institut
07 69 51 41 58
contact@atcc-institut.fr
www.atcc-institut.fr

BÉNÉFICES DE LA FORMATION

- Je me positionne de façon assertive et puissante dans une relation
- Je sais dire oui, je sais dire non
- Je respecte mes limites
- ▶ Je me sens à ma juste place

PUBLIC VISÉ

- Pour les femmes
- Groupe de 12 personnes maximum.
- ▶ Durée : 1 à 3 jours
- Finançable par VIVÉA



Les interventions ATCC®, sont hébergées juridiquement par la société Crealead, SCAE SCOP SA à capital variable, dont le siège social est situé à l'hôtel de la Coopération 55 rue Saint Cléophas -34070 Montpellier-, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 4380762000023, représentée par Monsieur Farba Ndour, son DG.